

**Province de Québec
Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le lundi 14 novembre 2016 à compter de 19 heures 30.

PRÉSENCES: M. Richard Pigeon, conseiller siège no 1, M^{me} Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3, M^{me} Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4, M. Claude Lussier, conseiller siège no 5 et M. Sylvain Goyette, conseiller siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

ABSENCE : M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2,

M^{me} Marie-Josée Lacasse directrice générale adjointe est également présente.

17 personnes assistent à la séance.

2016-11-273

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle. Une minute de silence est demandée par le Maire.

Il est proposé par M. Sylvain Goyette appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, que l'assemblée soit ouverte.

Il est 7 heures 30.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-274

MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant atteint,

Il est proposé par M^{me} Jacqueline Lussier Meunier, appuyé par M^{me} Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

Modification :

Ajout : Les points 2.17 et 2.18 sont ajoutés

Adoptée à l'unanimité

2016-11-275

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2016

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M. Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, que le conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-276 **DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES D'OCTOBRE 2016**

La directrice générale adjointe dépose devant les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton l'état des revenus et dépenses d'octobre 2016.

2016-11-277 **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL RELATIF AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION 538-2015**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 538-2015, la directrice générale adjointe dépose devant les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton le rapport des déboursés d'octobre 2016 au montant de 109 804.13 \$.

La liste des salaires pour le mois d'octobre 2016 est également déposée.

2016-11-278 **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DU 23 DÉCEMBRE 2016 AU 2 JANVIER 2017 INCLUSIVEMENT**

Il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Richard Pigeon, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes, soit du 23 décembre 2016, jusqu'au 2 janvier 2017, inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-279 **RAPPORT DU MAIRE 2016 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

M. le Maire Paul Sarrazin fait son rapport sur la situation financière de la municipalité en vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal et de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux.

2016-11-280 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017**

Avis de motion est donné par M. Sylvain Goyette que lors de la séance extraordinaire du conseil à être tenue le 19 décembre 2016, sera proposé pour adoption un règlement fixant les taux de taxes et les tarifications des services pour l'exercice 2017 et les conditions de perception.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2016-11-281

APPUI À LA JOURNÉE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

CONSIDÉRANT QUE le 6 décembre prochain se tiendra la journée de commémoration et d'action contre la violence envers les femmes ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande a été reçue dans le cadre des 12 jours d'action contre la violence envers les femmes qui se tiendra du 25 novembre au 6 décembre afin qu'un ruban blanc soit porté en signe de solidarité envers cette cause ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Johanna Fehlmann, appuyé par M^{me} Jacqueline Lussier Meunier, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de favoriser le port d'un ruban blanc le 6 décembre prochain.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-282

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DE CONSEIL 2017

Il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que pour l'année 2017 le conseil maintienne sa politique de tenir les séances ordinaires, sauf exception, le deuxième lundi du mois à 19h30. Les dates choisies seront donc les suivantes :

16 janvier,	10 juillet,
13 février,	14 août,
13 mars,	11 septembre,
10 avril,	16 octobre,
8 mai,	13 novembre,
12 juin,	4 décembre.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-283

FIN DE L'ENTENTE DU CONTRÔLE ANIMALIER AVEC FONDATION CAMEL

CONSIDÉRANT QUE nous avons une entente pour le contrôle animalier avec Fondation Camel ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre un terme à cette dite entente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M^{me} Johanna Fehlmann, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de mettre fin à cette entente en date du 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2016-11-284 ENTENTE POUR LE CONTRÔLE ANIMALIER AVEC LA SPA DES CANTONS

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de services de la SPA des Cantons pour une durée d'un an ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M^{me} Jacqueline Lussier Meunier, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de mandater la SPA des Cantons dès le 1^{er} janvier 2017, pour une période d'un an, au montant de 6 300.00 \$ + taxes.

La SPA des Cantons sera également mandatée pour effectuer la vente des médailles de chiens pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-285 ABOLITION DU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET DIRECTRICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT les modifications à l'organigramme ;

CONSIDÉRANT la fin de l'emploi de M^{me} Marie-Josée Lacasse en date du 2 décembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M^{me} Johanna Fehlmann, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, d'abolir le poste de directrice générale adjointe et directrice de l'urbanisme et de l'environnement. Le tout prendra effet le 2 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-286 AUTORISATION DE RATIFIER L'EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT les modifications à l'organigramme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Johanna Fehlmann, appuyé par M. Sylvain Goyette, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de ratifier l'embauche de M. Yves Turcotte à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement, prenant effet immédiatement.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-287 AUTORISATION DE REPRÉSENTATION À LA COUR DES PETITES CRÉANCES ET LA COUR MUNICIPALE POUR M. YVES TURCOTTE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est parfois convoquée à se présenter à la Cour des petites créances ou à la Cour municipale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser M. Yves Turcotte, à représenter la municipalité, lors de la comparution à la Cour des petites créances ou à la Cour municipale ;

Adoptée à l'unanimité

2016-11-288 **MISE À PIED DES EMPLOYÉS SAISONNIERS DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT la diminution de travail à faire dans les mois d'hiver ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Ressources humaines ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Johanna Fehlmann, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de procéder à la mise à pied des employés saisonniers des travaux publics, prenant effet le 11 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-289 **AUTORISATION DE REMPLACEMENT DE LA RESPONSABLE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT l'absence de la responsable, Loisirs, Culture et Vie communautaire pour une période indéterminée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser l'embauche de M^{me} Maude Charpentier, pour une période indéterminée, au salaire de 18.50 \$ / heure, prenant effet immédiatement.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-290 **RÉSOLUTION TRANSPORT ADAPTÉ, PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, VILLE MANDATAIRE, TARIFICATION, MANDAT AMI-BUS ET À M. PIGEON ET AUTORISATION SIGNATURE ENTENTE**

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M^{me} Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents,

QUE le conseil confirme la participation de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton au transport adapté ;

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

QU'IL désigne la Ville de Granby comme Ville mandataire ;

QU'IL adopte les prévisions budgétaires d'Ami-Bus Inc. pour l'année 2017 ;

QU'IL adopte la tarification exigée par Ami-Bus Inc. pour l'année, soit de 6.00 \$ du passage, 114.00 \$ pour le livret de 20 passages, 216.00 \$ pour celui de 40 passages et la gratuité chez les enfants de 6 ans et moins ;

QU'IL confirme le mandat donné à Ami-Bus Inc. pour les transports adapté, collectif, nolisé et d'urgence ;

QU'IL confirme une contribution financière de 9 434.99 \$ pour l'année 2017.

QU'IL mandate M. Richard Pigeon, conseiller municipal, pour le représenter sur le conseil d'administration d'Ami-Bus Inc.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-291

DROIT DE VETO DU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 11 octobre 2016 le conseil convenait d'abolir le règlement 451-2007 prévoyant le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions ;

CONSIDÉRANT QUE le Maire M. Paul Sarrazin a apposé son droit de veto ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par M^{me} Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de maintenir le règlement 451-2007 tel quel.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-292

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) POUR EMBAUCHE D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT l'absence pour une période indéterminée du directeur général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M^{me} Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de demander à la FQM une offre d'accompagnement pour la direction générale par intérim.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-293

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ACQUISITION DU LOT 3 555 969

MUNICIPALITÉ DE

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a entrepris des procédures d'acquisition pour le lot 3 555 969 situé sur la rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que le Maire et la direction générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents pour donner plein effet à cette entente.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-294

AUTORISATION DE DEMANDER DES PRIX POUR LA FABRICATION DE LA GLACE, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE POUR L'HIVER 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire donner à contrat la fabrication de la glace, l'entretien et la surveillance de la patinoire pour l'hiver 2016-2017 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M^{me} Johanna Fehlmann, appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser la direction générale ou la direction générale adjointe à aller en demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-295

DEMANDE DE PRIX POUR (DÉNEIGEMENT) À TRANSPORT ET EXCAVATION BEN-BENNY INC

CONSIDÉRANT l'entente SCM 2013-023 entre la municipalité et Transport & Excavation Ben-Benny Inc. concernant le déneigement et le sablage des chemins d'hiver de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire ajouter des items spécifiques à cette entente ;

CONSIDÉRANT QUE Transport & Excavation Ben-Benny Inc. a remis à la municipalité ses prix pour les items à ajouter ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Richard Pigeon, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'accorder un montant de 1325 \$ + taxes pour l'ajout au contrat initial SCM 2013-023 de :

- Déneigement autour du garage municipal
- Déneigement de la borne du Camping Oasis et du 1^{er} rang Est
- Déneigement de l'abribus sur la rue Lachapelle

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2016-11-296

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA FIRME CONSUMAJ EXPERTS
CONSEILS POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS POUR LE PAVAGE DES
RUES ST-PIERRE ET OSTIGUY**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire refaire le pavage des rues St-Pierre et Ostiguy ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont prévus au PTI pour être faits en 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Consumaj Experts Conseils a déposé une offre de services pour réaliser les plans et devis au montant 9 300.00 \$ + taxes ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçue inclus des frais de surveillance, ceux-ci ne pourront être effectués et donc rémunérés sans l'autorisation préalable de la direction générale ou la direction générale adjointe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de donner le mandat à Consumaj Experts Conseils pour la préparation des plans et devis du pavage des rues St-Pierre et Ostiguy, pour un montant de 9 300.00 \$. + taxes.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-297

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DURANT LE MOIS D'OCTOBRE 2016

La directrice de l'urbanisme fait rapport des permis émis durant le mois d'octobre 2016 soit :

Agrandissement 2

Bâtiment accessoire 2

Canalisation, entrée charretière, ponceau 3

Construction bâtiment principal 2

Installation septique 6

Ouvrage de prélèvement des eaux souterraines 1

Permis de brûlage 2

Rénovation, réparation et modification 7

Usage secondaire 1

Pour un total de 26 permis et une valeur totale de 845 280.00 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

2016-11-298

AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS POUR LE DÉVOILEMENT DES FLEURONS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le dévoilement des Fleurons du Québec 2016 se tiendra le 1^{er} décembre 2016 à Québec ;

CONSIDÉRANT l'implication de notre municipalité afin d'obtenir un nouveau fleuron ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Pigeon, appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser M. Paul Sarrazin et M^{mes} Jacqueline Lussier Meunier et Johanna Fehlmann à participer à l'événement et que les frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement, seront remboursés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-299

AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS POUR L'EXPO 2016 FIHOQ (FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC)

CONSIDÉRANT QUE l'Expo 2016 FIHOQ se tiendra les 16-17-18 novembre 2016 à Drummondville ;

CONSIDÉRANT la participation de la municipalité pour les Fleurons du Québec 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Pigeon, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser M^{mes} Jacqueline Lussier Meunier et Johanna Fehlmann à participer à l'événement et que les frais de déplacement seront remboursés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

2016-11-300

APPUI AU « REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN FORME »

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec souhaite mettre en place une politique gouvernementale de prévention en santé qui nécessite qu'on y investisse des moyens importants sans toutefois hypothéquer les autres missions de l'État ;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des coûts de santé, en particulier ceux associés au traitement de maladies chroniques imputables à de mauvaises habitudes de vie comme le tabagisme, la sédentarité et la mauvaise alimentation, crée une pression indue sur les finances publiques du Québec et accapare une trop grande partie de son budget, limitant d'autant notre capacité à investir dans des programmes soutenant notre développement économique, social et humain ;

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

CONSIDÉRANT QUE des milliers d'organisations sont déjà mobilisées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population, qu'elles proposent un plan concerté au gouvernement du Québec et qu'elles ont besoin de moyens pour poursuivre leurs efforts ;

CONSIDÉRANT QUE les efforts des dix dernières années ont permis de faire progresser la norme sociale sur les saines habitudes de vie au point d'atteindre le point de bascule qui permettra de constater de véritables changements dans les modes de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de tabagisme stagne depuis plusieurs années et que de nouvelles stratégies sont nécessaires pour convaincre les fumeurs de renoncer au tabac ou aux jeunes Québécois de ne pas commencer à fumer ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est, de toutes les provinces canadiennes, celle où le taux de taxation sur le tabac est le plus bas (29 \$ de taxes sur chaque cartouche de cigarettes, alors que la moyenne canadienne est de 50 \$) ;

CONSIDÉRANT QUE le sucre consommé en trop grande quantité contrevient aux principes d'une saine alimentation et favorise le développement de maladies chroniques.

Nous, du Regroupement pour un Québec en santé, demandons au gouvernement du Québec :

De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois et Québécoises :

- a. Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme ;
- b. Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre.

D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Jacqueline Lussier Meunier, appuyé par M^{me} Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'appuyer le « Regroupement pour un Québec en forme ».

Adoptée à l'unanimité

2016-11-301

**EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2017 – PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ –
DEMANDE DE FINANCEMENT ET AUTORISATION D'EMBAUCHE MONITEURS /
MONITRICES ET AIDE ADMINISTRATIVE**

CONSIDÉRANT que la municipalité prévoit offrir aux jeunes de notre municipalité de profiter de terrains de jeux durant la période estivale ;

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

CONSIDÉRANT que le Programme emploi été de Service Canada accorde un financement aux employeurs du secteur public afin de créer des emplois d'été pour les étudiants de 15 à 30 ans ;

CONSIDÉRANT que les demandes de financement seront acceptées du 1^{er} décembre 2016 au 31 janvier 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Pigeon, appuyé par M^{me} Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser les personnes habilitées à signer pour et au nom de la municipalité les documents pertinents pour une demande de financement et autorisation d'embauche moniteurs / monitrices et aide administrative par l'entremise du Programme d'emploi d'été du Service Canada et d'autoriser également la publication d'offres d'emploi sur le site d'Emploi-Québec pour étudiants.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande, est-il possible de faire ramasser les feuilles sur le terrain de la petite chapelle au lieu de les pousser avec un souffleur ?

Le maire répond, oui c'est possible nous le prenons en note.

Un citoyen demande, est-ce que la municipalité fait du ménage au point de vue employé ?

Le maire répond, deux employés sont en arrêt de travail motivé.

Un citoyen demande, les employés saisonniers reviennent quand ?

Le maire répond, ils reviendront au printemps et sporadiquement durant l'hiver.

Un citoyen demande, concernant la borne sèche du 3^e rang Ouest, où en est rendu le dossier ?

Le maire répond, le dossier est toujours en procédure. Le terrain du 3^e Rang a été vendu par contre, nous continuons nos démarches.

Un citoyen demande, le cours d'eau Lachapelle, quand sera fait l'aménagement ?

MUNICIPALITÉ DE

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Le maire répond, selon la météo, on devrait donc procéder bientôt aux travaux afin de ne pas être obligé à une nouvelle demande de certificat d'autorisation du Ministère.

Un citoyen demande, est-ce qu'on pourrait procéder à un nettoyage d'une portion de fossé dans le 3^e Rang Ouest ? Il y a beaucoup d'eau qui s'accumule lorsqu'il y a des fortes pluies.

Le maire répond, nous en prenons note afin de vérifier et s'il y a lieu de procéder et de quelle façon nous allons le faire.

Un citoyen demande, pourquoi est-ce qu'il y avait un employé aux travaux publics qui travaillait s'ils ont reçu leur cessation d'emploi ?

Le maire répond, c'est qu'aujourd'hui nous procédions au nivelage des chemins/rues non asphaltés.

Un citoyen demande, pourquoi est-ce qu'il y a une nouvelle personne à la vie communautaire si M^{me} Martel n'est pas partie ?

Le maire répond, c'est seulement temporaire comme l'indique la résolution.

Un citoyen demande, concernant la réparation du Kubota, cela fait deux ans que j'ai soumissionné pour cette réparation. Pourquoi est-ce que la réparation a été exécutée à l'extérieur ?

Le maire répond, c'est une décision qui a été prise à l'interne. Le conseil n'était pas au courant.

Un citoyen demande, est-ce qu'on pourrait avoir un règlement pour le stationnement dans les rues ? Sur la rue Principale, des voitures sont à l'extérieur de la ligne blanche.

Le maire répond, la rue Principale appartient au Ministère du Transport. Pour ce qui est des voitures mal stationnées sur la rue Principale, on avisera la S.Q.

Un citoyen demande, pour les travaux avec les entrepreneurs, c'est supposé d'être pas mal égal ?

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Le maire répond, c'est ce que l'on essaie de faire. Par contre, il y en a qui ont clairement confirmé qu'ils passaient leurs tours.

Un citoyen demande, j'ai vu que vous alliez paver la rue Saint-Pierre. Est-ce que vous avez pensé aux camions lourds qui se stationnent et qui pourraient abîmer le nouveau pavage ?

Le maire répond, on va communiquer avec les propriétaires. On compte sur leur compréhension. La réglementation à cet effet est au niveau de la MRC.

Un citoyen demande, est-ce que vous avez aimé la Fête de l'Halloween ?

Le maire répond, nous avons eu un très beau succès pour cette fête. On regarde même pour la répéter au même moment à l'avenir.

Un citoyen demande, comment faire pour connaître et/ou s'inscrire au marché de Noël ?

Le maire répond, cette activité relève de Commerce et Tourisme Granby. C'est auprès d'eux qu'il faut s'informer.

Un citoyen demande, la rue Ostiguy est déjà pavée et vous parlez de la paver ?

Le maire répond, il y a une partie qui n'est pas pavée.

Un citoyen mentionne, Fondation Caramel ça coûtait rien, mais ça ne valait rien.

Le maire répond, on a un contrat d'un an avec la SPA des Cantons. Nous aurons une année pour être en mesure d'évaluer leur offre de services.

2016-11-302

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Jacqueline Lussier Meunier, appuyé par M. Richard Pigeon que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 heures 35.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Marie-Josée Lacasse
Directrice générale adjointe

M. Paul Sarrazin
Maire